

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Building Logistics Services SA » de la société « Transload SARL », à travers l’acquisition de 100% de son capital social et des droits de vote y afférents

Conformément à l’article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence telle que modifiée et complétée et l’article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu’ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l’opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par la partie notifiante, qui en est seule responsable. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l’opération envisagée.

La publication de ce communiqué n’atteste pas de la complétude du dossier prévue à l’article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l’application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence, tels qu’ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L’acquéreur :** « Building Logistics Services SA » ;
- **La cible :** « Transload SARL ».

Nature de l’opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Transport de marchandises.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 22 septembre 2025.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique qui concerne la prise du contrôle exclusif par la société « Building Logistics Services SA » de la société « Transload SARL », à travers l'acquisition de 100% de son capital social et des droits de vote y afférents.

« Building Logistics Services SA » (BLS) société anonyme de droit marocain ayant son siège social à Zone Industrielle Ouled Saleh Bouskoura, Casablanca, immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 250301. BLS est active dans l'entreposage de marchandise, des produits de grande consommation, d'hygiène, d'alimentation, de santé et de produits cosmétiques.

BLS est une société contrôlée par (i) la société H&S Invest Holding, société anonyme de droit marocain, immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 140531 et (ii) par la société de droit français STOA qui est un fonds d'investissement français détenant des participations minoritaires dans des projets majoritairement greenfield en Afrique, Asie et Amérique Latine, dans les secteurs de l'énergie, du transport et de la logistique, des télécommunications, de l'environnement et du social, ("STOA") et par la Société Financière Internationale (IFC), qui est une institution mondiale de financement, membre du Groupe de la Banque mondiale.

« Transload SARL », société à responsabilité limitée de droit marocain, au capital de 6.000.000 de dirhams, dont le siège social est sis au 6 Rue du 6 octobre 5^{ème} étage, Casablanca, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 186711. Elle est active dans le secteur du transport de marchandises.

Fait à Rabat, le 11 septembre 2025.